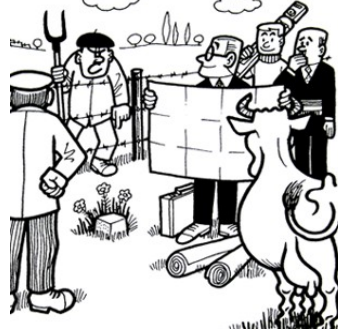


**« 120.000 SUPPRESSIONS D'EMPLOIS DANS LA FONCTION PUBLIQUE, DONT 50.000 DANS LA FONCTION PUBLIQUE D'ETAT » :  
MODE D'EMPLOI POUR LES FINANCES PUBLIQUES**

<b>MISSIONS DGFIP MENACEES DE DISPARITION</b>	<b>MESURES EN COURS ET/OU ANNONCEES</b>	<b>CONSEQUENCES POUR LES USAGERS</b>	<b>CONSEQUENCES POUR LES AGENTS DES FINANCES PUBLIQUES</b>
<b>ACCUEIL DES USAGERS :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Centres de prélèvement.</li> <li>➤ Centres d'appel</li> <li>➤ Centres d'encaissement.</li> <li>➤ Accueil des Centres des Finances publiques.</li> </ul>	<b>Généralisation des plateformes « Centres de Contact »</b>	Transfert des paiements en espèces à la Poste. Appauvrissement de l'accueil physique, qui conduit à l'isolement des personnes les plus fragilisées et creuse la fracture sociale et numérique. Il y a bien rupture de l'égalité de traitement des citoyens devant l'impôt.	Externalisation/privatisation, <b>réduction/suppression des emplois.</b>
<b>DOMAINES SPF</b>	<b>Régionalisation et restructuration globale :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Suppression de 42 brigades départementales</li> <li>– Fusion généralisée des SPF en 2019 (1par département)</li> <li>– « allègement » des tâches des SPF</li> </ul> <b>Relèvement des seuils de consultation d'évaluation domaniale.</b>	Bientôt un service payant pour les usagers ? Privation de service pour les petites collectivités locales. Ouverture des fichiers immobiliers aux notaires Remise en cause du droit de propriété	Externalisation/privatisation, <b>réduction/suppression des emplois.</b>
<b>CONTRÔLE FISCAL</b>	<b>Projet de loi « Droit à l'erreur » :</b> D'une administration faisant respecter le droit et les obligations de chacun, vers une administration de conseil et de services aux entreprises et aux privilégiés. <b>Note de service « mise en place du suivi des compétences ».</b>	<b>La mission de contrôle n'est plus conçue comme étant au service des citoyens et de l'intérêt général</b> mais au service des contrôlés.	<b>Aux oubliettes les trois piliers du contrôle fiscal : le budgétaire, le dissuasif et le répressif, contrepartie du système déclaratif.</b> <b>Affectations « au choix » et Mobilité forcée.</b>
<b>CADASTRE</b>	Fin programmée de la mise à jour du plan cadastral par les géomètres de la DGFIP : <b>abandon du tryptique topographie / foncier / fiscalité.</b>		Externalisation/privatisation, <b>réduction/suppression des emplois.</b>
<b>ENREGISTREMENT - PATRIMOINE - SPF</b>	la DGFIP a confié à la société privée KERN RH la numérisation de 70 millions de documents sur 120 d'ici 3 ans.	La mission Publicité Foncière est essentielle dans notre pays : qui possède quel bien immobilier, et donc qui peut le céder avec précision ?	Externalisation/privatisation, <b>réduction/suppression des emplois.</b>
<b>FISCALITE :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Evasion fiscale et lutte contre la fraude</li> <li>➤ Prélèvement à la source</li> </ul>	En passant du mirage de la pseudo-sanctuarisation au droit à l'erreur réclamé par le MEDEF, <b>le contrôle de proximité est mis au rencart et l'ensemble des corps de contrôle et de programmation mis à mal.</b> Véritable privatisation du recouvrement, <b>la réforme du P.A.S va atomiser les structures actuelles, transformer toutes les chaînes de travail.</b>	Dégradation du service rendu à l'usager.	Externalisation/privatisation, <b>réduction/suppression des emplois.</b>

<b>MISSIONS DGFIP MENACEES DE DISPARITION</b>	<b>MESURES EN COURS ET/OU ANNONCEES</b>	<b>CONSEQUENCES POUR LES USAGERS</b>	<b>CONSEQUENCES POUR LES AGENTS DES FINANCES PUBLIQUES</b>
<b>GESTION PUBLIQUE</b>	Le Ministre DARMANIN veut <b>mettre fin à la séparation ordonnateur-comptable</b> pour la gestion des collectivités importantes sans assurance de son maintien pour les plus petites.	Dégradation du service rendu aux collectivités et aux usagers.	C'est <b>ni plus ni moins que l'acte de décès de cette filière</b> au sein de la DGFIP. Il est <b>illusoire d'espérer des transferts d'emplois massifs aux collectivités</b> . Ces dernières devront supprimer des dizaines de milliers d'emploi dans le cadre de CAP 2022.
<b>INFORMATIQUE</b>	<b>Mise en place de l'auto dépannage</b> : lors d'un incident informatique (lié au poste de travail ou à l'application), l'utilisateur devra d'abord essayer de s'auto dépanner (les outils mis à sa disposition dans le cadre « tatoo »).	Le Parcours d'Assistance Rénové (PAR) ne fonctionne pas et va entraîner une dégradation sans précédent de la qualité du service rendu aux collègues, tout comme des conditions de travail des informaticiens.	Externalisation/privatisation, <b>réduction/suppression des emplois</b>
<b>RECOUVREMENT :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Pôles de recouvrement spécialisés (PRS)</li> <li>➤ Amendes</li> </ul>	À Lille, aucune création de postes liée à l'expérimentation PRS DIRCOFI alors même que les besoins en formations et en emplois avaient été formalisés lors des CT communs locaux. Regroupement des recouvrements forcés pour les débiteurs communs dans des structures de proximité.	Le bilan des 4 types d'expérimentation PRS DIRCOFI est négatif, fragilisation de toute la cohérence de la chaîne fiscale. Cette absence de vision chaînée des métiers des Finances publiques coûte cher aux contribuables, entraîne une perte de sens du travail pour les collègues et empêche une réelle équité fiscale sur le territoire.	En concentrant l'essentiel des créances fiscales du département, les PRS favorisent la disparition des postes C3 et C4. Externalisation/privatisation, <b>réduction/suppression des emplois</b>